

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

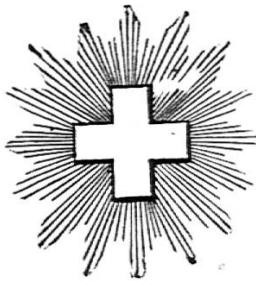
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLII^{me} ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

6 janvier 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Le Patriotisme à l'école.* — *Chronique scolaire.* — *Jura bernois, Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale.* — *Les habitants de mon village.* — *Les villages voisins.* — *Une place publique.* — *Langue française : Dans la boutique d'un savetier.* — *Dictée.* — *Variété scientifique : La métallurgie moderne.* *Visite aux ateliers John Cockerill (fin).*

LETTRE DE PARIS

Le nouveau programme des Ecoles normales.

III. PSYCHOLOGIE ET MORALE. — Le nouveau programme de *psychologie* ne diffère pas notablement de l'ancien. On y voit toutefois un souci plus marqué d'éviter tout ce qui est d'ordre purement spéculatif et de donner à cet enseignement si délicat un caractère exclusivement expérimental et pratique.

La psychologie qu'on doit enseigner dans les écoles normales, disent les instructions, n'est ni la psychologie rationnelle ou métaphysique, ni la psychologie proprement scientifique : elle est toute pratique. Elle a pour but d'aider l'élève-maitre à se connaître lui-même afin d'organiser sa vie avec sagesse et réflexion, et de lui apprendre à étudier l'enfant afin de le diriger plus tard conformément à sa nature propre et aux lois du développement de la nature humaine. La psychologie ainsi comprise est surtout expérimentale : elle part de l'observation de soi-même, elle utilise les souvenirs, les expériences acquises ; elle se complète et se contrôle par l'expérience des autres, les récits, les analyses, les biographies, etc. C'est dire que les lectures, les réflexions, les commentaires, auront une grande place dans cet enseignement, qui comporte des entretiens plutôt que des leçons.

Sur ces derniers mots, je ferai personnellement une réserve. J'estime, après une expérience de bientôt vingt années, qu'un noyau solide et résistant de *leçons* est indispensable dans cet enseignement de la psychologie pour lequel des recrues manquent de préparation à un point que l'on ne saurait imaginer. Tout leur y est nouveau : la matière, le vocabulaire, la méthode. Ils n'ont aucun usage de la réflexion et de l'analyse subjective, aucun dis-

cernement préalable des grandes fonctions de l'esprit, aucun soupçon des lois essentielles de la vie morale. Celle-ci est pour eux un chaos qu'il faut leur débrouiller patiemment par des définitions sûres et des classifications exactes, avant qu'ils soient devenus capables de pratiquer eux-mêmes avec des résultats appréciables la si difficile investigation du moi. On n'y parvient, j'en suis sûr, qu'en leur faisant de véritables leçons, régulières et suivies ; — leçons, bien entendu, où l'on mettra toujours l'exemple familier à la base de la description scientifique, et au cours desquelles on multipliera les appels aux souvenirs propres des élèves et à l'observation intérieure, soit immédiate, soit rétrospective. Sans cela l'on est condamné à se traîner dans l'approximatif, le confus, l'incohérent, — avec l'insupportable ennui de voir les élèves faire jusqu'au bout de leurs études l'emploi le plus imprécis et le plus inexact du vocabulaire psychologique. — Au reste, les directions laissent en fin de compte une grande liberté au professeur de psychologie ; et comme notre tendance à tous est plutôt d'abuser des leçons, il n'était peut-être pas mauvais, après tout, de recommander avec un peu d'exagération la méthode d'interrogation et d'entretiens familiers.

Pour ce qui est de la *pédagogie*, l'ancien programme de première année comportait : la pédagogie théorique (ou culture des facultés) et la méthodologie (étude des méthodes et procédés d'enseignement). C'était beaucoup trop, et surtout c'était prématuré. Tout cela est maintenant reporté sur la troisième année, qui sera consacrée plus particulièrement à la préparation professionnelle. Toutefois, pour que les élèves-maîtres de première et de deuxième année voient nettement à quel résultat pratique tendent leurs études de psychologie, un certain nombre d'*applications pédagogiques* sont jointes aux questions proprement psychologiques ; par exemple : « L'éducation des sens dans la famille et à l'école. — L'instinct de curiosité. Parti qu'on doit en tirer. Ne pas fatiguer l'enfant. — Des goûts naturels propres à fortifier la faculté d'attention », etc., etc.

Le programme de *morale* a subi de plus forts changements que celui de psychologie.

1^o Il est complètement *laïcisé*, en ce sens que l'ancien chapitre des devoirs envers Dieu n'y figure plus. J'ai déjà dit ici quelle est, en tout respect de l'idée religieuse et de ses formes cultuelles, notre manière de voir sur cette question que vous, chers collègues suisses, résolvez autrement que nous. Je n'y reviens donc pas.

2^o L'ancienne division catégorique en morale *théorique* et morale *pratique* a disparu. Sous le titre de morale théorique, nous étions

invités jusqu'à ce jour à faire des exposés critiques parfois bien abstraits sur les systèmes de morale successivement ou simultanément échafaudés par les différentes écoles utilitaires, sentimentales, rationalistes : nos élèves se perdaient dans ces distinctions et discussions par trop scolastiques ; et du reste la mêlée de tant de doctrines contradictoires ne pouvait guère inspirer aux plus intelligents que du scepticisme à l'égard d'une loi morale qu'on n'a pas encore réussi à établir sur un fondement universellement reconnu comme certain. Le programme nouveau est débarrassé de ce fatras et donne plus modestement et plus sagement pour point de départ à l'enseignement des devoirs ces constatations de faits que nos jeunes gens peuvent aisément faire et dans leur propre conscience, et dans le milieu moral et social où la vie les a engagés.

3^o Les questions pratiques ont été davantage misées en harmonie avec l'état de la conscience contemporaine, les progrès réalisés ou en voie de se réaliser dans la vie collective, les idées et les besoins de justice, de solidarité, d'égalité et de liberté dans l'association qui travaillent notre démocratie. En d'autres termes et plus brièvement, ce programme a reçu un *caractère social* fortement accentué.

Il va exiger des maîtres chargés de le développer (ce sont les directeurs) une science plus étendue, plus réaliste et plus moderne ; un esprit plus compréhensif, plus souple, moins dogmatique et plus curieux des phénomènes de la conscience grégaire ; une attention plus soutenue et plus méthodique à mettre en lumière, à propos de tout problème moral, les rapports mutuels de l'individu et de la société.

IV. LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES. — La grande innovation en cette matière est la large place faite à la *lecture* : trois heures par semaine en première et en deuxième année, indépendamment des *lectures personnelles* auxquelles les élèves-maîtres sont tenus de réserver une partie déterminée de leur temps libre, et dont l'organisation déjà existante ça et là va être généralisée.

Le nouveau programme substitue fort heureusement *l'étude directe des textes* aux cours trop théoriques d'histoire de la littérature qui s'étaient installés partout par une fausse conception des études littéraires, et aussi sous l'influence des manuels rédigés par des professeurs secondaires en vue de la préparation au brevet supérieur.

On nous propose, à titre d'indication et en nous laissant une grande liberté de choix, deux listes étendues (une pour chaque année) d'œuvres ou fragments d'œuvres prises parmi les meilleures

de notre littérature. Celle qui correspond à la première année a été conçue dans le double dessein de « former le goût » de nos élèves en même temps que de « les intéresser à divers problèmes de morale ». Y figurent des textes bien choisis de Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Pascal, La Bruyère, Sévigné, Lamartine et Hugo, ainsi que quelques pages de critique de Sainte-Beuve et de Nisard sur Bossuet, Boileau, Racine et Molière.

La liste de deuxième année, plus copieuse et plus variée, est ordonnée suivant un plan historique : 1^o Moyen âge.— 2^o Renaissance.— 3^o XVII^e siècle.— 4^o XVIII^e siècle.— 5^o Révolution et XIX^e siècle. C'est dire que le professeur devra, à propos de chaque groupe de lectures faites, dégager sobrement quelques idées générales sur l'esprit et l'idéal propres à chacune des grandes périodes littéraires et sur l'apport de chacune d'elles au trésor commun. Chaque auteur important pourra de la même manière être mis à sa place et brièvement caractérisé dans ses rapports avec son groupe ; et l'on s'appuiera pour ce faire sur l'idée même que les élèves se seront, par contact, formée de lui.

Il va de soi qu'on n'essayera pas de faire lire *en classe* le texte complet de tous les ouvrages ou parties d'ouvrages sur lesquels on aura porté son choix. Il faudra demander beaucoup au travail personnel des élèves : lectures en études, analyses, résumés oraux ou écrits. En classe, le professeur expliquera, avec la collaboration constante de ses élèves, des pages signalées d'avance à leur attention. Cette explication comportera — comme toute bonne *lecture expliquée* — de sobres et précis commentaires littéraires et moraux ; elle fera une place aux définitions de mots et aux observations grammaticales qui, d'une part, sont souvent indispensables pour bien faire saisir la pensée de l'écrivain, et d'autre part sont si utiles pour apprendre aux jeunes gens à s'exprimer eux-mêmes avec correction, propriété, clarté, élégance.

Voilà certes un beau et bon plan de culture littéraire (étant données les conditions de l'enseignement normal), qui sort, pour n'y plus rentrer, de la vieille routine consistant à mettre la biographie, l'histoire et la critique à la place de l'étude directe des grands écrivains et aboutissant à faire disserter de jeunes pédants sur des auteurs qu'ils n'avaient pas lus¹.— Il s'élargit encore, s'approfondit et se complète en troisième année, comme je vous le montrerai dans une lettre ultérieure.

Il est à regretter seulement qu'on n'ait pu l'établir qu'en restrei-

¹ Très bien ; nous avons souvent insisté sur ce point et sommes heureux de constater que nos collègues français partagent aujourd'hui les mêmes vues que nous.

gnant encore la part faite aux *études grammaticales* proprement dites. Nous n'y pourrons plus consacrer qu'une heure en première année, en nous guidant sur ces indications vraiment trop sommaires : « Etude raisonnée de la grammaire française, en s'éclairant de quelques notions essentielles de grammaire historique. — Exercices, surtout oraux, d'orthographe et de vocabulaire, d'analyse grammaticale et logique. » C'est là un sujet d'inquiétude pour ceux qui connaissent l'extrême faiblesse de nos recrues sur le vocabulaire français, la syntaxe et même la simple orthographe d'usage.

H. MOSSIER.

Le patriotisme à l'école.

L'Éducateur apprend avec satisfaction que M. Quartier-la-Tente, chef du département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, vient d'adresser aux commissions scolaires du canton une circulaire dont nous extrayons le passage suivant :

« Les commissions scolaires, chargées plus spécialement de la surveillance de l'enseignement, sont invitées à veiller avec soin à ce que les leçons données aux enfants de nos écoles soient conformes à une saine pédagogie. L'école doit travailler à la formation du futur citoyen : elle doit enseigner le patriotisme, l'attachement au pays et à ses institutions. Il est donc nécessaire de réclamer de ceux qui la dirigent l'accomplissement strict de ce devoir. Les instituteurs n'ont pas le droit de prêcher dans l'école l'internationalisme antipatriotique et ceux qui commettent cette faute seraient gravement coupables en prenant une attitude aussi contraire au mandat qui leur est confié.

» Nous recommandons surtout aux commissions scolaires de n'appeler à enseigner dans les écoles complémentaires que des instituteurs comprenant la valeur et l'importance du patriotisme et sachant qu'il est une grande et bienfaisante source d'énergie civique. Enfin, les membres du corps enseignant seront avertis sérieusement que l'oubli du devoir dont nous parlons obligera l'autorité consciente de sa responsabilité, à prendre d'énergiques mesures de répression.

» Ces avertissements ne s'adressent qu'à un très petit nombre d'instituteurs, car l'immense majorité de notre personnel enseignant primaire accomplit sa tâche avec dignité et comprend l'importance de sa mission. Toutefois, nous avons estimé nécessaire de rappeler à tous les instituteurs que leur tâche délicate leur impose aussi l'obligation de donner à leurs élèves des leçons qui en fassent des citoyens respectueux des lois et animés d'un sincère patriotisme ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Delémont.** — *Synode libre des instituteurs.* Le Synode des instituteurs de la Vallée a eu sa deuxième réunion annuelle samedi dernier, 16 courant, au Château, sous la présidence de M. Nussbaumer, maître à l'école secondaire.

M. Guéniat, instituteur primaire à Delémont, donne une leçon de composition à des élèves du cours supérieur. Il fait en commun la correction des travaux

des élèves en s'attachant autant à la correction orthographique qu'à la pureté du style et à la logique des idées. La méthode que M. Guéniat préconise est celle que M. Payot, recteur de l'Académie de Chambéry, a exposée au dernier Congrès des instituteurs à Neuchâtel. Nul doute que cette méthode intéressante et fructueuse n'ait engagé plusieurs collègues à l'introduire dans leur enseignement.

M. J. Rérat, instituteur à Delémont, lit ensuite un rapport sur la création d'un poste de secrétaire permanent du corps enseignant bernois. M. Rérat donne un aperçu lumineux des associations et syndicats ouvriers ayant des secrétaires permanents. A côté du secrétaire ouvrier et de ses adjoints, payés par la Confédération, le rapporteur cite les typographes, les ouvriers horlogers, la Société des arts et métiers (patrons), les voyageurs de commerce qui ont introduit l'institution d'un secrétariat permanent chargé de la rédaction d'un journal de combat.

Une institution analogue pour le corps enseignant bernois reviendrait à 13 000 francs au minimum. Si l'on en déduit les frais du bulletin et du comité actuel, soit 3400 francs, c'est 9600 francs de dépenses nouvelles à mettre sur le dos du corps enseignant, soit 3 f. 50 par année et par membre. Aussi M. Rérat estime-t-il que la création du poste nouveau n'est pas nécessaire et que le bulletin de la Société suffit complètement aux besoins actuels. Cette opinion est partagée par l'unanimité des membres présents.

M. Juncker, directeur du progymnase, dans un mémoire très bien pensé, étudie l'influence de la dualité des langues sur l'éducation de nos populations et en particulier sur la marche de nos écoles.

M. Juncker fait l'histoire économique des trente-cinq dernières années et montre l'influence prépondérante de l'industrie horlogère qui à un certain moment absorbait toutes les forces vives du pays. L'infiltration germanique s'est faite, après la guerre de 1870, dans la population rurale par la dépréciation des terres et l'abandon des occupations agricoles de la part des Jurassiens. L'émigration allemande a pris encore plus d'extension par l'arrivée des employés de chemins de fer dont l'assimilation est plus difficile. Mais si l'on considère que le Jura a été pendant de longs siècles soumis à des princes-évêques allemands, que l'émigration anabaptiste n'a pu créer aucun groupe allemand, il faut espérer que le Jura, terre romande dès les premiers temps du moyen âge, restera romand malgré les articles de journaux et les clameurs des pangermanistes. Au point de vue de l'école la présence d'un grand nombre d'Allemands, surtout quand ils ne sont pas intelligents, rend pénible le travail des instituteurs. Si la famille est un élément conservateur de la langue allemande, l'école et la vie sont les milieux où la jeunesse se mettra au courant de la nouvelle langue. Les unions matrimoniales contribuent aussi à la diffusion de la langue française, car celle-ci représente la civilisation la plus élevée qui triomphe de la culture inférieure. Pour le rapporteur, comme pour beaucoup d'autres, il n'y a pas dans notre pays un problème des langues à discuter et à résoudre.

Voici les conclusions de M. Juncker :

1. La présence simultanée de l'élément français et de l'élément allemand dans le Jura a eu, d'une manière générale, d'heureuses conséquences pour l'éducation de nos populations. Le contact des deux races a chez l'une et l'autre élargi l'horizon des idées et fait naître des sentiments de tolérance.

2. Mais à l'école la dualité des langues enraye dans une certaine mesure les

progrès des élèves dans les classes où l'élément allemand se trouve trop fortement représenté.

3. Il est désirable néanmoins que les enfants des familles allemandes établies dans le Jura suivent les mêmes écoles que les autres et se familiarisent le plus promptement possible avec la langue du pays. Les écoles allemandes dans le Jura n'ont pas leur raison d'être.

4. Il est désirable également que la jeunesse jurassienne se mette au courant de la langue allemande.

5. Les enfants allemands qui suivent nos écoles ne doivent sous aucun prétexte être négligés. Ils seront, au contraire, de la part du maître, l'objet d'une attention et d'une sollicitude toutes particulières.

Le Comité est ensuite réélu pour une nouvelle période, ainsi que les trois délégués à l'assemblée des instituteurs. La prochaine réunion aura lieu à Movelier. MM. Rieder et Péquignat, ainsi que M^{lle} Breuleux, y introduiront la question de la mutualité scolaire.

Ajoutons que deux beaux chœurs ont été exécutés sous la direction de M. F. Steiner, directeur de chant, et qu'un excellent dîner auquel ont pris part une quarantaine de participants a terminé la journée au *Restaurant Central*.

H. GOBAT.

VAUD. — Ecole normale. — Voici les résultats des concours de 1906 : 18 travaux ont été présentés et il a été décerné 15 prix et 3 accessits, soit :

Français : Georges Chevallaz, prix 45 fr. — *Mathématiques* : Paul Duruz, prix 35 fr. William Miauton, prix 40 fr. Gustave Tétaz, prix 35 fr. Ulysse Guibat, prix 35 fr. Adrien Mabille, prix 20 fr. Constant Martignier, prix 25 fr. — *Géographie* : Léon Bourgeois, prix 40 fr. Id., accessit 20 fr. — *Histoire* : Marcel Monney, accessit 20 fr. Maurice Gaulaz, prix 30 fr. — *Sciences naturelles* : Auguste Goy, prix 50 fr. André Campiche, prix 35 fr. Charles Lavanchy, accessit 25 fr. — *Allemand* : Henri Nicod, prix 35 fr. Arthur Valet, prix 30 fr. Arthur Tschumi, prix 25 fr. — *Calligraphie* : Adrien Ballif, prix 48 fr.

† Archinard-Roman. — A Chailly est décédé, mardi 19 décembre, dans sa 86^{me} année, M. Archinard-Roman, ancien pasteur. Après avoir été, pendant de nombreuses années et jusqu'en 1872, directeur du collège cantonal, il continua à enseigner, dans cet établissement, l'histoire et la géographie. Il remplaça en 1872, à la Direction des écoles normales, M. Chappuis-Vuichoud ; il lui succéda, comme directeur provisoire, dès le mois de juillet 1875, jusqu'à la nomination de M. Charles Delorme, en avril 1876.

M. Archinard-Roman, pour qui les années semblaient ne point compter, avait été, dans sa jeunesse, un gymnaste très ardent. Il remporta même plus d'une fois des premiers prix dans les fêtes fédérales. C'était aussi un apiculteur distingué.

M. Archinard-Roman laisse le souvenir d'un véritable homme de bien, d'une exquise urbanité, d'un patriote au cœur chaud.

***** Juste Olivier à l'Ecole normale.** — Vendredi 22 décembre a eu lieu à l'Ecole normale une manifestation en l'honneur de Juste Olivier.

Le charmant programme accompagnant l'invitation de M. le directeur F. Guex était encadré d'une jolie aquarelle représentant une branche de houx aux baies rouges, due au pinceau d'un élève. Chaque invité reçut une semblable aquarelle, mais avec un sujet différent. La grande salle de l'Ecole normale était entièrement

remplie. La séance s'est ouverte, sous la direction de M. le professeur Ch. Troyon, par le chant de : *Il est, amis, une terre sacrée*, enlevé avec vigueur et entrain par les classes de garçons, et applaudi de même.

M. le directeur F. Guex explique ensuite le but de la réunion : rendre une justice tardive à Juste Olivier. Il montre plus spécialement les rapports entre le poète et l'école. Non que Juste Olivier fut un pédagogue, mais son œuvre touche constamment à la mission de l'école. M. Guex rappelle les souvenirs de Juste Olivier écolier, y compris ses heures d'école buissonnière... et de baignades près de Nyon, y compris son goût immodéré pour les livres. Dans son roman le *Pré aux Noisettes*, Juste Olivier prend pour héros Fabrice, instituteur de village. C'est un beau caractère que cet humble maître d'école. A la fête du village, pour mieux boire à la santé des pères, il boit à celle des enfants. Fabrice est un type de probité et de fermeté, l'idéal du débonnaire et du citoyen.

Dans son *Canton de Vaud*, Olivier montre par l'éducation populaire la vraie solution de la question sociale. Il a donc bien mérité la reconnaissance de l'école comme de la patrie vaudoises.

La première classe des jeunes filles chante avec beaucoup de goût *Les Vieux Chênes*, avec accompagnement de piano par une élève, Mlle Menthonnex. Elles font valoir le charme des paroles d'Olivier et de la musique de G. Roux. Aussi applaudit-on avec frénésie.

M. le professeur A. Freymond présente une biographie du poète. Il débute par l'émouvant tableau des très simples funérailles de Juste Olivier dans le cimetière de Nyon. Cette humble tombe est-elle toujours fleurie de gentianes — la fleur alpestre, vrai symbole du génie et de la modestie solitaire du chantre vaudois ? On voudrait l'espérer, on n'ose trop y compter.

M. Freymond déroule toute cette biographie où la pauvreté joue un si grand rôle, où les débuts furent difficiles, où le déclin de l'existence fut singulièrement assombri par les épreuves.

Ici se place la déclamation d'un poème d'Olivier, *Le Messager*, déclamation faite avec talent par M. Muller, élève de la première classe. Le jeune déclamateur a ceci précisément d'excellent qu'il ne *déclame* pas : il dit très naturellement ce poème de vraie nature et de vraie humanité.

M. H. Matthey, professeur, met tout son cœur à présenter « Juste Olivier poète ». Il le fait brièvement — car l'heure s'avance — mais définit fort bien Olivier comme le vrai père de la poésie vaudoise et sait évoquer son âme même, par des citations courtes et bien choisies. Il se montre lettré et psychologue en analysant la psychologie si riche et si attrayante d'Olivier, un vrai maître de la chanson populaire et qui lui fait atteindre la haute philosophie sans lui ôter sa simplicité : ainsi dans les *Marionnettes* et *Frère Jacques*. M. Matthey exhorte son jeune auditoire à aimer et à faire aimer notre grand poète national.

La deuxième classe des jeunes filles obtient à son tour un vif succès en chantant *Le Soir*, paroles d'Olivier, musique de G. Roux : c'est frais, délicat et doux.

Mlle Walter — une élève, fille de M. Walter, instituteur à Grandson, — dit avec beaucoup de charme le poème du *Servant*, une des gloires d'Olivier. Ici encore, les mains battent avec enthousiasme. Un dernier chant des jeunes filles : *Jeune Helvétie*, termine à 6 heures et quart cette séance qui laisse à tous un souvenir de reconnaissance et de tendre admiration pour le génie de Juste Olivier.

D'après divers journaux.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

Les habitants de mon village.

I. Mon village, qui se nomme A..., est peuplé d'environ quatre cents habitants. Pour la plupart d'entre eux, c'est leur village natal. D'autres viennent des villages ou des pays voisins. Ils parlent tous la langue française. Quelques étrangers établis dans mon village parlent en outre la langue allemande ou la langue italienne. Quelques vieillards ont conservé un vieux langage appelé le patois ; mais ce langage disparaît peu à peu. Les habitants de mon village professent la religion... (catholique, réformée ; village mixte). Ils s'aiment entre eux, se respectent, se rendent des services et vivent en tout comme des frères bien unis.

II. La plupart des habitants de mon village sont agriculteurs ; ils cultivent la terre et ils élèvent du bétail. Il y a aussi des artisans dans mon village ; ils s'occupent de la construction de nos demeures, de la préparation ou de la vente de nos aliments et de la confection de nos vêtements. Ces artisans sont : des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des forgerons ; des laitiers, des boulanger, des épiciers ; des tisserands, des couturières, des cordonniers, des blanchisseuses, etc. — Les autorités de mon village, syndic et municipalité, dirigent les affaires publiques. Un instituteur et une institutrice instruisent la jeunesse. De cette façon, tous les habitants de mon village travaillent et se rendent utiles.

E. et C. A. A.

Les villages voisins d'A...

De la place publique de mon village partent quatre grandes routes. L'une s'en va au nord et conduit à E..., joli bourg situé à environ quatre kilomètres de mon village. Une autre route s'en va au sud, dans la direction du village d'E... placé à deux kilomètres ; si nous suivions cette route durant dix kilomètres, nous serions à L..., belle et grande ville située au bord d'un beau lac appelé Léman. Une troisième route monte à l'est et s'en va à M..., petit hameau composé de quelques habitations et placé à trois kilomètres au-dessus de mon village, au milieu de sombres forêts de sapins. Enfin une quatrième route descend à l'ouest, traverse la voie ferrée L.-E.-B. et conduit à B.-O., situé à environ trois kilomètres de mon village, au milieu de forêts, de marécages et de prairies. Mon village est encore entouré de tous les côtés de fermes isolées ou maisons foraines, qui portent différents noms ; les unes font partie de notre village ; les autres se rattachent aux communes voisines.

Les habitants de mon village communiquent avec les habitants des villages voisins pour des achats, des ventes ou des affaires diverses. Il y a aussi entre eux beaucoup de relations de parenté et d'amitié. J'ai plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines dans les localités voisines, et j'accompagne souvent mes parents dans leurs visites aux villages qui nous entourent.

E. et C. A. A.

Une place publique.

La place de Chauderon. (Sur la place, les enfants mesureront combien il y a de fois cent pas dans la longueur et dans la largeur ; ils compteront les artères qui débouchent sur cette place, diront les bâtiments importants et ce qu'il y a de spécial : poids public, arbres, bancs, etc.).

Plan. Forme, situation, utilité de cette place. Particularités. Les rues qui y arrivent. Bâtiments importants.

La place de Chauderon, parallèle au vallon du même nom, s'étend de l'est à l'ouest. Elle n'a pas de forme régulière ; sa largeur est plus grande à l'est. Située à l'occident de la ville de Lausanne et sur le passage de la plupart des paysans des environs, elle a une grande importance. C'est là que se fait le marché du foin et de la paille.

Les mercredis et samedis, des chars en quantité s'y donnent rendez-vous et la vie y est très active ces jours-là.

A peu près au centre de la place, se trouve un espace couvert, où ces chars les uns après les autres sont pesés : c'est le poids public. Près de là, plusieurs grands arbres, dont deux sont entourés d'un banc de pierre. Au nord et au sud, de jeunes arbres bordent la place. Nous voyons encore une barrière en bois pour attacher les chevaux, quelques crèches, une petite fontaine.

Beaucoup de rues aboutissent à la Place de Chauderon : celles des Jumelles, des Terreaux, de l'Halle, de La Tour, du Petit-Rocher ; l'avenue des Echelettes ; les routes d'Echallens, de Morges, de Malley : le superbe pont de Chauderon qui nous rapproche de la Gare centrale ; les escaliers du chemin de la Mine, devenus presque inutiles depuis la construction du pont,

Les bâtiments importants qui touchent à cette place sont : l'Ecole de commerce, l'Ecole enfantine, le grand atelier de serrurerie Zwahlen.

CL. D.

LANGUE FRANÇAISE

Dans la boutique d'un savetier.

Voici un exercice qui intéressera nos élèves âgés. Là où il sera facile de les conduire dans la boutique du cordonnier villageois, faisons-leur rédiger leurs impressions et leurs acquisitions sous forme d'un interview (expliquer ce terme). Si la classe est trop nombreuse, si une visite à l'artisan est impossible, lisons-leur l'interview ci-dessous (ou tel autre, nous ne monopolisons pas) et demandons-leur alors de rédiger une composition portant le titre ci-dessus.

— Bonjour, Monsieur ! Avec votre permission, je désire visiter votre boutique et m'instruire en vous questionnant. Je connais, mais bien vaguement, le métier de cordonnier. Je voudrais éclaircir mes idées.

— A votre aise, Monsieur. Il est rare de recevoir des visiteurs tels que vous. Je suis à votre service et je vous répondrai de mon mieux. Seulement, il faut que je vous avertisse. Vous êtes ici chez un savetier, malgré l'enseigne qui signale au loin mon modeste domaine.

— J'ai toujours cru qu'un cordonnier et un savetier, c'était tout un. Vous plairait-il de me dire exactement ce que c'est qu'un cordonnier ?

— Je sais mal définir les choses et je ne suis guère versé dans la science étymologique. Je vous dirai cependant qu'un cordonnier fait la chaussure neuve ou la vend. Il doit son nom à une ville du sud de l'Espagne célèbre par ses cuirs, la ville de Cordoue, et le vieux français appelait cordouans et cordouaniers les artisans batteurs de cuirs.

— Cette étymologie est intéressante. Et alors, un savetier ne fait pas de souliers neufs ?

— Vous n'avez qu'à voir ma boutique. Il est très rare que je fasse une paire de chaussures de toutes pièces. Cela arrive, mais deux ou trois fois l'an. Par contre je connais à fond les vieux souliers du village, les savates de grands et petits. Regardez cet attirail de vieux serviteurs : socques à recoudre, à ferrer, gros souliers mordus par la glèbe, souliers d'enfants, percés, déjetés, tordus, images de la misère et de l'usure, où l'eau pénètre, où entrent les cailloux, où, par les trous se voient les bas et la peau nue. Ça coûte aux parents, les gamins, va. J'en sais quelque chose. Il y a de ces grands garçons qui ont la rage de donner un coup de pied à tous les cailloux qu'ils rencontrent. Tous les quinze jours, il faut boucher leurs souliers par devant et je me dis : quel dommage, après tout.

Chaque savate me parle et je réfléchis, allez, pendant que je les rafistole.

— Mais vous devez pourtant savoir faire un soulier neuf, à l'occasion ?

— Oui, sans doute. Nul n'est bon savetier qui ne sait faire chaussure neuve. Et tenez, croyez-moi, c'est quelquefois bien plus malaisé de remettre une semelle neuve à un vieux soulier souffreteux que de faire une paire de chaussures flambant neuve.

— Je vous crois sans peine. Les ouvriers n'aiment guère les réparations. Mais permettez-moi de changer de sujet. Quand vous avez parlé de savetier, cela m'a remis en mémoire la fable où un bonhomme de votre métier chantait à faire envie au financier son voisin. Cela c'est bon pour les fables. De nos jours, tout le monde se plaint de son métier, n'est-ce pas ?

— Mon métier est comme bien d'autres. Il faut le faire en l'aimant pour le trouver beau. Croyez-moi, ce n'est pas le métier qui fait le bonheur, c'est le bonheur qui fait le métier. Quand j'ai besogné courageusement et que j'ai donné tous mes soins à mon ouvrage, je suis toujours heureux et s'il m'arrive de battre le cuir, je le frappe en cadence et je chante pour me donner de l'entrain, gai comme le canari que vous voyez-là, Monsieur.

— Et puis, vous avez le temps de réfléchir en faisant votre ouvrage. Il y a eu de grands hommes, dit-on, parmi les savetiers.

— A commencer par le plus sage de tous, le profond philosophe allemand Jacob Boehme. Il n'y a point de sot métier, Monsieur.

— Je suis d'accord avec vous. Mais alors d'où vient que l'on dise : boucher, boulanger, épicer sur un autre ton que : cordonnier, savetier, et que beaucoup de jeunes gens préfèrent être terrassiers dans les villes plutôt que cordonniers en un calme village de campagne ?

— Cela est difficile à expliquer. Pourtant, je sais quelques raisons du mépris qui noircit notre humble métier. Tenez, je vais me mettre à la besogne. Je tiens un soulier de pauvre. Il a déjà subi bien des opérations. Il ne supportera plus guère qu'une rechute. Cela ne parfume guère la boutique. Il n'y a rien là d'engageant, avouez-le.

— J'en conviens. Cela répugne un peu, ce cuir racorni, ces semelles percées, ces lacets boueux, noués plus de dix fois.

— Ensuite, n'avez-vous pas remarqué en entrant que le désordre s'est fait le maître de mon atelier ?

— La politesse m'eût empêché de vous en parler, si je l'eusse aperçu.

— Regardez donc, maintenant. Ici du cuir en rouleaux taillés selon tous les genres de courbes, là des outils, là des souliers attendant mes soins, là des pieds

de bois mal alignés sur les rayons et qui sont les formes de tous les souliers imaginables. Et voyez encore le désordre sur la table que la fenêtre éclaire. C'est au milieu de ce pêle-mêle que je travaille, assis sur cette chaise basse.

— Pourquoi donc ne prenez-vous pas un siège plus élevé ? Je serais vite fatigué, à votre place.

— Parce que, Monsieur, la vraie enclume du savetier, c'est son genou droit. Et, par conséquent, si j'étais assis à la hauteur habituelle des chaises, j'aurais la jambe inclinée. Comme vous me voyez ici, j'ai la jambe horizontale et le genou solide, bien campé sur le plancher. C'est essentiel, dans notre métier.

— Ce que vous me dites là m'aide à comprendre pourquoi votre table est si basse. Je comprends aussi que vos outils, votre cuir, les souliers, les fils et les clous que vous employez soient mis à portée de votre main, dans un désordre nécessaire, pour que vous ne soyez pas forcé de quitter à chaque instant votre chaise.

— C'est cela, précisément. Le désordre, dans la boutique du savetier, n'est pas un vice, puisqu'il est nécessaire jusqu'à un certain point.

— Vous avez dit, tout à l'heure : mon genou, c'est mon enclume. C'est une boutade ?

— Non pas. Tenez. Je frappe à grands coups de marteau sur mon genou droit. Je ne sens rien. C'est l'habitude. Je suis endurci. Ah ! quand j'étais apprenti ! Il fallait mettre un mouchoir de poche pour amortir les coups, et cela faisait bien mal tout de même. Vous me voyez maintenant dans ma position habituelle. Elle n'a rien de très noble. Elle est même si humiliante que je la crois une des causes du discrédit qu'on jette sur notre métier ? Il n'y a, dit-on, que les ignorants pour se faire savetiers. Moi, je dis que c'est calomnie pure et que pour faire honneur à notre utile besogne, il faut du coup d'œil, de l'adresse, du bon sens, du jugement, autant et peut-être plus que pour planter des pommes de terre comme son père les a toujours plantées et sans réfléchir à ce qu'on fait.

— C'est aussi mon avis, et ceux qui méprisent les humbles métiers sont ou bien des paresseux, ou bien des ingrats.

— J'ai découpé une semelle pendant notre conversation.

— Je l'ai remarqué. Et comment s'appelle l'outil que vous avez pris pour cela ?

— C'est un tranchet. Avec ce couteau sans manche, simple lame d'acier faiblement recourbée, à pointe triangulaire et tranchante comme le meilleur rasoir, nous coupions le cuir, nous égalisions les semelles posées sur le soulier. La lime finit et perfectionne l'œuvre du tranchet.

— Et quel cuir avez-vous découpé ?

— Du cuir de vache qu'on emploie pour les semelles. On a soin de ne pas prendre n'importe quel morceau. Le fond du soulier qui touche votre bas se coupe sur le dos de l'animal où le cuir est épais et résistant. Toul bon savetier doit savoir utiliser sa peau de vache sans en perdre un morceau et en employant chaque partie pour une partie spéciale de la semelle. Le cuir est cher, savez-vous. Le kilogramme se paie 6 à 7 francs. Qui coupe mal ne gagne rien.

— Et ceci, c'est du cuir de veau, j'imagine. Il est si souple et si fin.

— C'est le meilleur de tous les cuirs. Voici, par contre, du cuir de chèvre, teint en jaune, en général. Il se fendille et se casse aisément. Quant au cuir de

mère-vache, remarquez la différence des deux faces. L'une porte les traces des veines courant sous la peau de l'animal vivant. L'autre côté est donc celui du poil. Dans une semelle, on ne place pas son cuir n'importe comment.

— Vous allez poser cette semelle directement sur ce vieux soulier ?

Erreur. Je la ferai macérer dans l'eau. Puis elle passera entre les deux cylindres du petit laminoir que vous voyez ici. Aujourd'hui, la machine a remplacé le marteau que des bras vigoureux soulevait en cadence, au rythme de chants joyeux.

Voici du cuir préparé. La forme est dans le soulier. Le soulier est sur mon genou. Je cheville ma semelle au moyen de clous larges et courts. Ceci est un soulier de paysan. Il sera lourd, mais solide. Si j'avais à ressemeler un soulier de dame, je prendrais de petites chevilles de fer ou plutôt encore des chevilles de bois.

— Et vous ne cousez pas ?

— Non. Le fond du soulier est déjà cousu à la tige. Si je faisais un soulier neuf, je l'y coudrais avec mon ligneul.

— Au moyen d'une grosse aiguille ?

— Non, je percerais des trous avec mon alène. Puis je ferais suivre le ligneul.

— Comment faites-vous ce ligneul ?

— Je tords ensemble six fils de chanvre. Je les enduis de poix noire venant de Norvège. Ainsi le ligneul se colle au cuir et la couture est solide.

A ce vieux soulier, je cheville mes semelles neuves ; je remets des talons. La pièce qui se trouve dans la cambrure du soulier n'a pas besoin d'être renouvelée. Ensuite je couperai mes semelles sur les bords. La lime les égalisera mieux encore. Je lustrerai et tout sera dit. Mon genou et ma poitrine serrent ensemble le soulier comme un étau et je n'ai que rarement à faire usage de ce pied de fer servant d'enclume. D'une main je prends la cheville, de l'autre je frappe et cela marche...

Ecoutez mon canari. Nous sommes de vieux, de bons amis. Quand j'ai bien bûché, il chante. Si les hommes me méprisent, je suis heureux quand même. Je fais œuvre utile. On ne se passerait pas de moi. Et le joyeux babil de mon oiseau jaune est un rappel au courage, une discrète approbation de ma conscience.

— Vous avez raison, cher Monsieur. Rien ne vaut une bonne conscience. Le financier qui dort mal est celui qui gagne malhonnêtement ses écus. Le savetier qui chante est celui qui fait du bon ouvrage. Je vous dis : au revoir et merci beaucoup. Je ne serai jamais de ceux qui méprisent le savetier du village.

L. S. P.

DICTÉE

Degré supérieur.

La vie en hiver.

On s'imagine que la nature est morte pendant six mois, et pourtant les blés poussent dès l'automne, et le *pâle soleil* des hivers — on est convenu de l'appeler comme cela — est le plus vif et le plus brillant de l'année. Quand il dissipe les brumes, quand il se couche dans la pourpre étincelante des soirs de grande gelée, on a peine à soutenir l'éclat de ses rayons. Même dans nos contrées froides, et fort mal nommées *tempérées*, la création ne se dépouille jamais d'un air de vie et

de parure. Les grandes plaines fromentales se couvrent de ces tapis courts et frais, sur lesquels le soleil, bas à l'horizon, jette de grandes flammes d'émeraude. Les prés se revêtent de mousses magnifiques, luxe tout gratuit de l'hiver. Le lierre, ce pampre inutile, mais somptueux, se marbre de tons d'écarlate et d'or. Les jardins mêmes ne sont pas sans richesse. La primevère, la violette et la rose de Bengale rient sous la neige. Certaines autres fleurs, grâce à un accident de terrain, à une disposition fortuite, survivent à la gelée et vous causent à chaque instant une agréable surprise.

(L. J.)

GEORGE SAND.

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

La métallurgie moderne. — Visite aux usines John Cockerill.

(Fin.)

LAMINOIRS

Nous voici maintenant devant un *laminoir*. Jusqu'ici, nous avons vu que tout se fait presque sans l'intervention des ouvriers, sauf le travail du puddlage. Le laminoir que nous examinons est une merveille d'ingéniosité. Un seul ouvrier, au moyen d'un petit levier, fait marcher la terrible machine.

Figurez-vous, à niveau du sol, douze ou quinze grands cylindres de fer légèrement distants les uns des autres et tournant tous dans le même sens avec une grande rapidité. Le pont roulant dépose près de vous un lingot rouge d'acier, sur le premier des cylindres. Bon gré mal gré, le bloc est entraîné par les cylindres qui l'amènent sans pitié, brusquement, entre deux énormes pièces cylindriques peu écartées et tournant en sens inverse. On entend un craquement, un bruit terrible de pierre qu'on broie et le lingot d'acier, écrasé, continue sa marche de l'autre côté des cylindres. Tout à coup, la machine s'arrête, mais pour reprendre aussitôt un mouvement en sens inverse. Des mains de fer se montrent entre les rouleaux entraîneurs. Elles culbutent le bloc d'acier qui, pour revenir, suivra un autre chemin que pour aller et qui devra passer cette fois entre deux rouleaux plus rapprochés l'un de l'autre. Le pauvre lingot d'acier subira la torture jusqu'à ce qu'il soit suffisamment aplati, écrasé, allongé par l'ingénieux laminoir. Il s'appellera alors d'un nouveau nom : un *bloom*.

Plus loin, dans une vaste halle, sont installés d'autres laminoirs étirant l'acier pour en faire des rails. De longs serpents de feu sortent de ces machines. Un ouvrier en reçoit la tête sur des pinces suspendues au plafond. Il l'introduit entre deux cylindres plus rapprochés et la tête d'acier s'allonge, s'étire, s'aplatit et sort, là-bas, prête à supporter la charge d'un train express.

Mais voici encore, avant d'aller plus loin, un curieux laminoir. Les petits cylindres sont arrangés de manière à faire tourner en l'écrasant un énorme anneau d'acier chauffé à blanc. L'anneau s'aplatit, s'élargit, se façonne et, quand l'ouvrier arrête l'infocale machine, vous découvrez qu'elle a fait d'un bloc presque informe un bandage exact d'une roue de wagon, avec le rebord qui maintient le train sur les rails.

Quittons la division des laminoirs et allons aux *forges* où on donne aux pièces de fer et d'acier les dimensions et les formes voulues.

Dans une halle de cent mètres de long et de plus de quinze mètres de haut, quatre ponts roulants circulent. Le plus puissant peut transformer d'un bout

l'autre de la forge des blocs de soixante-dix tonnes. Tous les quatre sont mûs par l'électricité.

Il y a là encore trois marteaux-pilons et une presse hydraulique. Assistons, si vous voulez, au forgeage d'une grosse pièce de fer, au marteau-pilon.

Les grues du pont-roulant saisissent la pièce rougie dans un des grands fours en briques réfractaires qui se suivent sur l'un des côtés des forges. Suspendu dans une cage de fer au-dessous du pont-roulant, le mécanicien commande toute la manœuvre qui se fait sans bruit, à l'électricité. Il amène la pièce de fer sous le marteau-pilon qu'un homme commande aussi au moyen d'un petit levier. Le marteau tombe. Tout tremble dans l'atelier. Et alors, d'un coup de pouce sur un bouton électrique, le mécanicien du pont-roulant fait reculer le fer forgé d'un ou deux centimètres ou bien il le fait pivoter légèrement sur lui-même. Les deux énormes machines, le marteau et le pont travaillent ainsi de concert, dans un parfait ensemble, avec l'aide de deux hommes. Les ouvriers surveillent, à distance.

Mais ce qui est plus admirable encore, c'est l'œuvre de la presse hydraulique géante capable de fournir sur les pièces d'acier un poids de deux mille tonnes.

On pouvait voir cette année à l'exposition universelle de Liège un arbre en acier de 51 m. 70 long et du poids de 40 000 kg. Cette pièce colossale a été forgée sans aucun bruit, sans un coup de marteau, à l'aide seulement de la grande presse hydraulique. Elle est parfaitement cylindrique et de diamètre partout égal. Il a fallu sept wagons pour la transporter.

Pour le travail de l'acier surtout, la presse a de grands avantages sur le marteau-pilon, bruyant, et dont les chocs ébranlent le sol et les bâtiments. Les chocs brusques sont peu salutaires à l'acier ; ils amenaient souvent autrefois sa désagrégation.

Près de la grande forge, on peut voir une installation permettant de tremper à l'huile l'acier forgé. Par ce moyen, les tubes de canons acquièrent une grande élasticité.

Nous allons maintenant parcourir les ateliers de construction. Chemin faisant, nous passons auprès d'une curieuse machine. Un homme, les mains gantées de drap humide, saisit dans un four des barres chauffées à blanc à une des extrémités. Il les présente entre deux sortes de mâchoires de fer qui se referment, découpant dans la barre un écrou à six pans percé d'un trou. Il en tombe un toutes les deux secondes. Puis, près de là, un gamin place de petites barres de fer rougi, verticalement, sous une sorte de marteau-pilon. La masse tombe. La pointe de fer s'écrase, et voilà un boulon avec sa grosse tête ronde. Ce n'est pas plus compliqué que cela !

Dans l'atelier de construction, on achève les pièces ébauchées dans les fonderies ou dans les forges. Des raboteuses enlèvent au métal de véritables copeaux et en rendent la surface parfaitement plane. Des scies à ruban découpent des barres et des disques dans les métaux même d'une grande dureté, comme l'acier trempé à l'huile. Des mortaiseuses percent les pièces les plus diverses. On y voit fabriquer les engrenages les plus exacts et les plus compliqués. L'ouvrier fixe sa pièce sur la machine qui, ensuite, toute seule et par des merveilles de mécanisme, achève la pièce de précision.

On peut voir aussi un grand atelier de polissage pour les pièces qui doivent recevoir une surface très brillante. On emploie pour cela des meules en coton

recouvertes d'une préparation d'émeri. Ces meules sont fixes ou mobiles. Elles sont suspendues quelquefois par un ingénieux système de courroies et de poulies et l'ouvrier, au moyen de deux poignées, promène la surface de la meule tournant avec une vitesse énorme sur toutes les faces des pièces qu'il veut polir.

Dans *l'atelier du grand montage*, le génie de l'homme accomplit de vrais tours de force. Voici un tour où on peut tourner des cylindres de deux mètres de diamètre. Voici une mortaiseuse qui peut creuser une mortaise de 1 m. 50 de longueur. Voici un alésoir. Un alésoir est une sorte de tour muni d'une grande roue percée de trous. Contre cette roue, au moyen de grosses cales fixées dans ces trous, on assujettit des pièces fondues ou forgées. On peut alors évider l'intérieur de ces pièces. Or voici un alésoir où on peut évider des pièces de trois mètres de diamètre intérieur ? Voyez-vous un cylindre d'acier de trois mètres de diamètre intérieur. C'est sur des sortes d'alésoirs qu'on fixe les cylindres d'acier qui deviendront des tubes de canons. Un burin les évide lentement, en tournant, tandis qu'un jet d'eau savonneuse est envoyé constamment pour refroidir le burin et l'acier et pour chasser la tournure qui encombrerait le trou du canon.

là, des hommes sont montés sur une énorme pièce de fonte. Ils ont avec eux une petite dynamo. Il suffit de placer deux fils au pilier le plus proche. La dynamo se met en route et actionne un gros foret qui perce la pièce de fonte.

Enfin, dans le grand atelier des locomotives, nous trouvons des pièces de fonte, des essieux de fer forgé, des arbres d'acier, des roues, des plaques de tôle qu'on a bombées au laminoir, etc., etc. Cent locomotives par an peuvent sortir de ces vastes usines.

Si nous pouvions rester quelques jours à Cockerill, nous verrions expédier pour tous les pays du monde des machines, pompes, marteaux-pilons, presses, des chaudières de bateaux à vapeur, des plaques d'acier pour les vaisseaux de guerre, des canons, des pièces destinées à la construction de ponts ou de grands bâtiments, des outils de précision, etc., etc.

Et nous pourrions assister aussi à l'entrée et à la sortie des ouvriers de cette immense usine métallurgique. Ils se chiffrent par dizaine de mille. Les uns travaillent la nuit auprès des hauts-fourneaux qui ne s'éteignent jamais, et des convertisseurs à acier qui jettent dans l'obscurité leurs gerbes de feux d'artifice, d'autres encore sont dans la houillère où la besogne ne cesse jamais.

L'établissement de Seraing a pris le nom de son fondateur, l'Anglais John Cockerill, dont les armoiries portent un coq avec la devise, en anglais : « Courage jusqu'à la fin ! » C'est un bel exemple de persévération. Il était fils d'un industriel qui construisit sur le continent les premières machines à filer la laine, puis le lin.

Et c'est John Cockerill lui-même qui fabriqua aussi sur le continent le premier rail et qui construisit la première locomotive.

Ce fut un grand travailleur, aimant sa tâche difficile et ne reculant devant aucun obstacle.

Quand, des hauteurs voisines de la Meuse, on aperçoit les vastes usines dont il est le fondateur et qu'on songe qu'une armée de dix mille hommes y travaille, on comprend ce que peut faire un seul homme qui obéit à la belle devise de Cockerill : « Courage jusqu'au bout ! »

L. S. P.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATIONS

Dans sa séance du 23 décembre, le Conseil d'Etat a nommé :

Au poste de maître de géographie et d'histoire au collège et à l'école supérieure d'Yverdon, M. Fernand Bossé, à titre définitif.

Dans sa séance du 27 décembre, le Conseil d'Etat a nommé :

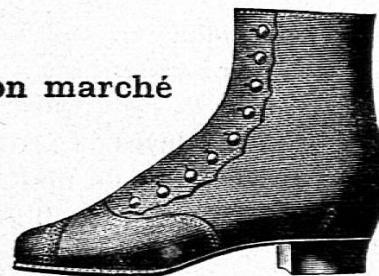
En qualité de bibliothécaire à la Bibliothèque cantonale et universitaire, M. Auguste Reymond, actuellement maître au Collège de Morges.

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER
à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI !



Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant**, offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec $\frac{1}{2}$ talon	Nº 36-42	fr. 1 80
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» »	» 5 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» »	» 6 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48	» 6 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» »	» 8 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» »	» 8 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29	» 3 70

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoy contre remboursement. Echange franco.

450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande. (Zà 3079 g)

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

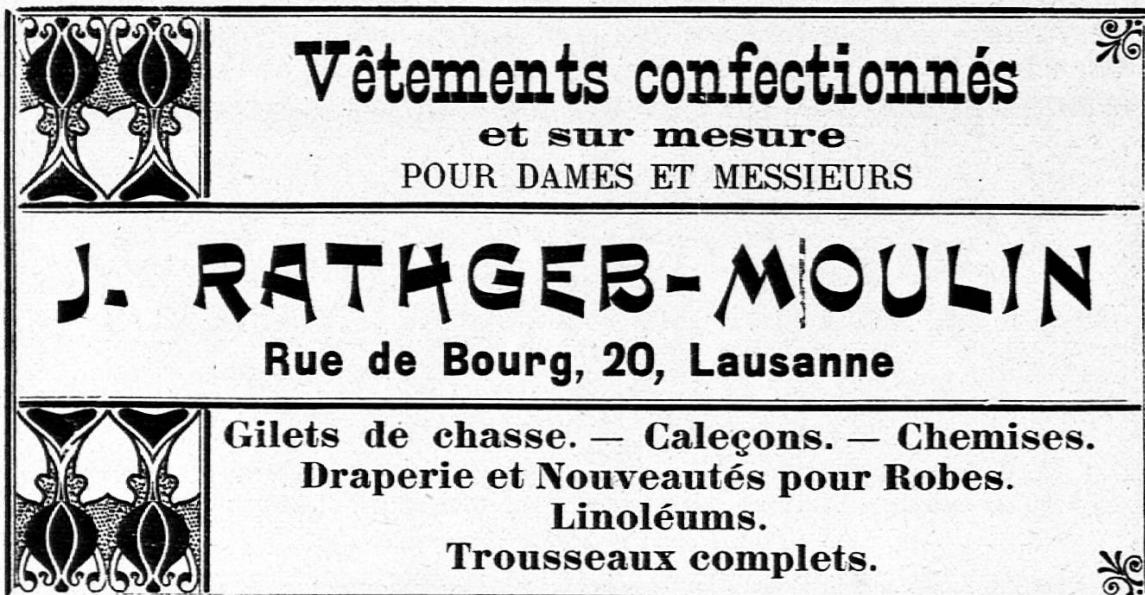
LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

„ATAR“ (S. A.) ÉDITEUR

Corraterie, 12, Genève

LESCAZE, A. Premières leçons intuitives d'allemand , troisième édition.	75 c.
Manuel pratique de langue allemande , 1 ^{re} partie, 5 ^{me} édition. (Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896).	1 fr. 50
Manuel pratique de langue allemande , 2 ^{me} partie, troisième édition.	3 fr.
Lehrbuch , für den Unterricht in der deutschen sprache auf Grundlage der Anschauung . 1 ^{re} partie. Illustré.	1 fr. 40
le même 2 ^{me} »	1 fr. 50
Lehr-Lesebuch . 3 ^{me} partie.	1 fr. 50
CORBAZ, A. Exercices et problèmes d'arithmétique .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans). 3 ^{me} édition.	70 c.
» livre du maître.	1 fr.
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans). 4 ^{me} édition entièrement revue et augmentée.	90 c.
» livre du maître.	1 fr. 40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans). 3 ^{me} édition.	1 fr. 20
» livre du maître.	1 fr. 80
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs . 2 ^{me} édition.	1 fr. 50
Solutionnaire de géométrie .	50 c.
DUCHOSAL, M. Notions élémentaires d'instruction civique .	60 c.
PITTARD, Eug., prof. Premiers éléments d'histoire naturelle , 2 ^{me} édition.	2 fr. 75
CHARREY, A. Livre de lecture .	1 fr. 80
ROULLIER-LEUBA, prof. Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris , (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché	2 fr. 50
PLUD'HUN, W. Parlons français . 14 ^{me} mille.	1 fr.
Livres universitaires . (Sur demande, envoi franco du catalogue et des livres à l'examen).	



**Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS**

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

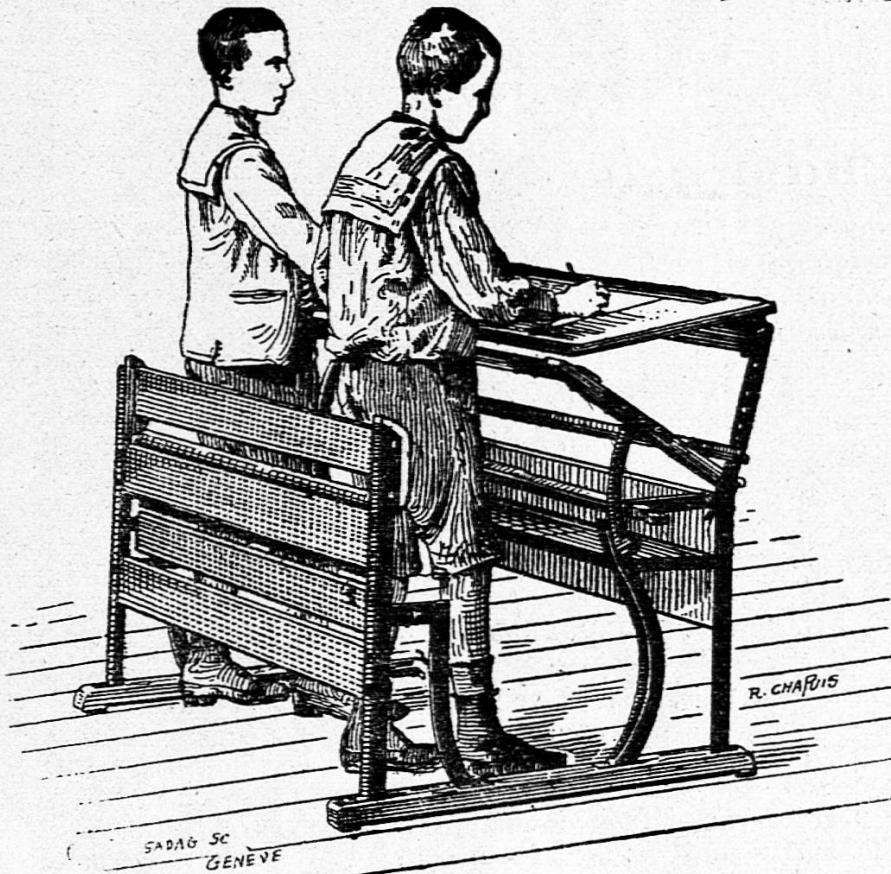
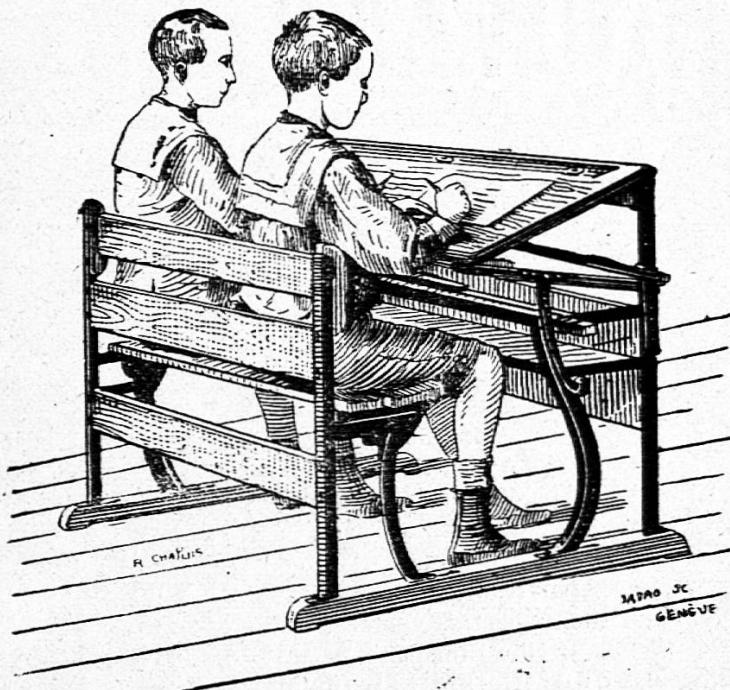
A. MAUCHAIN GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 **Havre 1893**
Paris 1889 **Genève 1896**
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

*Attestations et prospectus
à disposition.*



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 19
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

Pupitre modèle n° 15 pour Ecoles secondaires et supérieures.

Prix : Fr. 47.50.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vellerbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

NOUVEAUTÉS CHORALES

LAUBER, Joseph. **Hymne suisse**, pour chœur d'hommes ou chœur mixte, avec accompagnement de piano ou orchestre. Partition piano et chœur, net 3 fr.; le chœur seul, partition, 50 c.

31. LAUBER, E. **Cinq chœurs ou duos**, avec accompagnement de piano

N° 1. **Nuits de Juin**,
Parties vocales, en partition

Fr. 1.50
» 0.20

32. — N° 2. **L'alouette**,

» 3. **Toute pensée est une fleur**,

»

» 4. **Au matin**,

»

» 5. **Violettes, marguerites et roses**,

»

Les 4 Nos en 1 cahier, partition,

» 2.00

Idem, parties vocales, net

» 0.45

fr. 0.40 ou par N°

33. GIROUUD, H. Op. 133. **Idylle**, à 3 voix égales (avec Soli) et accpt de piano, partition

Parties vocales, en partition

» 1.50

» 0.40

LAUBER, J. Op. 15. **Neuf Chœurs à 2 et à 3 voix**, avec accpt de piano

34. N° 1. **Dans les bois**, 2 fr., parties, 30 c.

35. » 2. **La chanson du ruisseau**, 1 fr. 25, parties, 25 c.

36. N° 3. **Chante, petit oiseau!** 1 fr. 80, parties, 30 c.

37. N° 4. **Le frisson de la fleur**, 1 fr. 80, partie, 30 c.

38. N° 5. **Le Muguet**, 1 fr. 25, parties 25 c.

39. N° 6. **Enfants n'y touchez pas**, 1 fr. 50, parties, 25 c.

40. N° 7. **La pluie abat les fleurs**, 1 fr. 80, parties, 25 c.

41. N° 8. **Souvenir des Alpes**, 1 fr., parties, 20 c.

42. N° 9. **La Forêt**, 2 fr. 50, parties, 40 c.

Les Nos 1 à 7, à 2 ou 3 voix.

» 8 et 9, à 2 voix.

Parties vocales (en partition).

Chœurs de Noël

à 4 voix d'hommes

NORTH, C. Op. 37. **Paix sur la terre**,

1 fr.

GRUNHOLZER, K. **Noël** (D. Meylan),

50 c.

SOURILAS, Th. **Le Roi Nouveau** (Noël),

1 fr.

WALTHER, A. **NOEL**,

1 fr.

MEISTER, C. **O Sainte nuit**,

1 fr.

COMBE, Ed. **Nuit de Noël**,

1 fr.

à 4 voix mixtes

GRANDJEAN, S. **Hymne pour Noël** (a capella).

KLING, H. **Psaume 90**, chant de Nouvel-An.

FAISST, C. **C'est toi, Noël**.

NORTH, C. Op. 441. **NOEL : Paix sur la terre**, 50 c.

PIGUET, D. **Les chants d'Ephraïm**. Noël, 1 fr.

BOST, L. **Il vient ! Noël**, 1 fr.

KLING, H. **Noël ! Vieux Noël**, à 2 ou 3 voix, 50 c.

GRUNHOLZER, K. **Joie de Noël**, à 2 voix, 50 c.

COMBE, Ed. **Une nuit de Noël**, à 3 voix, 50 c.

LAUBER, E. **Le vieux sapin, Noël**, à 2 voix, 50 c.

MEISTER, C. **Devant la crèche, Noël**, à 3 voix, 50 c.

DENOYELLE, U. **Noël**, à 3 voix, 25 c.

AIBLINGER, J.-C. **Auprès de la crèche, Noël**, pour 2 voix égales ou 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou harmonium ou petit orchestre. Partition, 1 fr.; chœur seul, 20 c.

BISCHOFF, J. **Paix sur la terre**. Chant de Noël pour Soprano solo, chœur mixte et piano. Partition, 2 fr.; parties vocales, 20 c.

GRANDJEAN, S. **Hymne pour Noël**. Chœur et Quatuor mixte plus un chœur d'enfants avec orgue ou harmonium ou piano. Partition, 2 fr.; idem chant seul, 30 c.

REUCHSEL, A. **Noël humain**. Chant et piano. 1 fr. 35

FAISST, C. **L'Etoile des Mages**. » 1 fr. 20

KLING, H. **Albums de Noëls**. chant et piano. 2 volumes contenant chacun 10 Noëls, à net 2 fr.

⇒ Envois à l'examen ⇐

FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLII^e ANNÉE — N° 2.

LAUSANNE — 13 janvier 1906.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgruin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céliney.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, A., inspecteur, Corgémont.
Duvolisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Biel.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Möckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saïcourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet**, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Meyer**, F., inst., St-Prix.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Clouz, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Falliettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **D^r Vincent**, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.

Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.

Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. **Charvoz**, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.

Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne, à Lausanne ; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Duret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

H985-X

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS, LAUSANNE

Vient de paraître :

HISTOIRE de l'Instruction et de l'Education

PAR

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du Canton de Vaud,
Professeur de Pédagogie à l'Université de Lausanne,
Rédacteur en chef de *L'Éducateur*.

Un beau volume in-8° de VIII-736 pages, illustré de
110 gravures. Prix : Fr. 6 —

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE
Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition & Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne**

CAISSE D'ESCOMPTE

7, rue Béranger, Paris

PRÊTS d'argent sur simple signature à long terme. (Discretion).

Escompte et Recouvrement d'effets de commerce sur la France et sur l'Etranger.

Achat de nue-Propriété, Usufruit, Police d'Assurance sur la vie.

Prêts hypothécaires 1^{er}, 2^{me}, 3^{me} rang.

Souscription sans frais à toutes les émissions publiques.

La Caisse d'Escompte reçoit des dépôts de fonds remboursables à échéance; fixe les intérêts sont payés tous les trois mois.

A 1 an 3 % — à 2 ans 3 1/2 % — à 3 ans 4 % — à 4 ans 4 1/2 % — à 5 ans 5 %.

La Correspondance et les envois de fonds doivent être faits au nom de M. le Directeur de la Caisse d'Escompte.

AGENDA DES ÉCOLES 1906

Afin que le bénéfice soit suffisant pour alimenter notre Caisse de secours, il faut qu'aucun exemplaire ne reste invendu. S'adresser à la Gérance de l'Éducateur.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,
H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Cours d'écriture ronde et gothique avec directions, par **F. Bollinger.** Edition française, prix 1 fr. Aux écoles grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. ☺ LAUSANNE ☺ Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 
10% au corps enseignant.

